

Notre Mémoire

BULLETIN DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS TATOUÉS DU CONVOI
DU 27 AVRIL 1944

184936 à 186590

ÉDITORIAL

2025 : Une année pour se souvenir des 80 ans de la libération des camps

En 1945, derrière les barbelés des camps, près d'un million de détenus commencent à entrevoir un espoir. La guerre touche à sa fin et, dans l'ombre, leur libération s'organise.

Mais, pour beaucoup, cette délivrance n'arrivera jamais. La cruauté des SS atteint son paroxysme : les détenus sont exécutés en masse, sous prétexte d'évacuation. Les traînardes sont abattus froidement, les malades éliminés dans des bois, et des milliers de déportés entassés sur des bateaux deviennent des cibles involontaires pour les bombardements alliés. Ceux ayant servi de cobayes aux expérimentations médicales, victimes de traitements inhumains, n'ont pas eu la chance de raconter leur histoire. Dans la plupart des cas, les Déportés sont assassinés pour effacer toute preuve des atrocités commises.



Face à cette horreur, certains détenus n'ont plus la force de lutter, tandis que d'autres résistent, animés par l'espoir de voir les chars alliés venir les libérer.

Chaque libération a été différente, marquée par le lieu, les conditions et les souffrances propres à chaque camp. Les anniversaires de ces libérations n'ont pas toujours reflété l'ampleur de cet événement. Souhaitons que ce 80ème anniversaire soit une véritable occasion de rendre hommage à toutes les victimes et de rappeler que la libération d'Auschwitz ne marque pas la fin de l'histoire des camps.

En attendant de nous retrouver pour commémorer dignement la libération des camps, je vous souhaite une belle année 2025. Qu'elle soit pleine de sérénité, de bonne santé et d'espoir pour vous et vos proches. Avec toute mon amitié,

Christophe Dham,
Président

fil de Jacques Dham (185 366)

“
Les derniers
jours en
Enfer
”



p 1

Éditorial

p 2

Lucien SOUVENT

p 3

Conseil
d'administration

p 4

Jean NIVROMONT

p 8

Vie de l'Amicale

Lucien SOUVENT

un Tatoué honoré à Pocé-sur-Cisse

Le 21 octobre dernier, le Conseil Municipal de Pocé-sur-Cisse a décidé d'honorer Lucien SOUVENT, déporté du convoi du 27 avril 1944, tatoué 186421, lors de la cérémonie du 11 novembre, qui marquait également le 80ème anniversaire de la Libération.



▲ Christophe et Pierre SOUVENT

Enfin, pour marquer ce 80ème anniversaire de la Libération, un arbre a été planté le 14 novembre par les enfants des écoles. Un geste symbolique pour que la mémoire de ces héros perdure dans les générations à venir.

Biographie de Lucien Célestin SOUVENT 186421

Lucien Célestin SOUVENT est né le 6 avril 1905 à Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire, 37530). Il s'est marié le 17 juillet 1926 dans cette même commune avec Germaine BORDES (née le 15 juillet 1903 à Pocé-sur-Cisse et décédée le 9 juillet 1942). Veuf et père de cinq enfants au moment de son arrestation.

Odette, Roger, Jacqueline, Jean-Claude et Lucienne née le 30 juillet 1932 à Pocé-sur-Cisse, décédée le 6 juillet 2020 à Villeneuve Les Avignon que notre Amicale a bien connue et qui était la maman de notre amie Cathy EMINET, épouse de Gilles.

Lucien exerçait la profession de vigneron avant de devenir employé des pompes funèbres à Amboise (Indre-et-Loire, 37400).

Appartenant à la classe 1925/7 (n° d'incorporation : 8744), il a servi au sein du 117e Régiment d'Infanterie, 5e Compagnie, en qualité de soldat de 2e classe, à Le Mans (Sarthe, 72000).

À partir du 1er mai 1943, Lucien SOUVENT intègre le réseau DARIUS des Forces Françaises Combattantes dans la région Touraine

(Amboise), au sein du Groupe "Jean de la Lune". Sous le pseudonyme de "Roland", il agit en tant qu'agent de renseignement (catégorie P2) et chargé de mission de 3e classe avec le grade de sous-lieutenant. Son supérieur hiérarchique était le Lieutenant-colonel Jean DELORE, alias "Jean de la Lune".

Dénoncé, Lucien SOUVENT est arrêté dans la nuit du 31 janvier au 1er février 1944 par la Stapo (Staatspolizei : police d'état) à son domicile de Pocé-sur-Cisse, en présence de son fils Roger, alors âgé de 13 ans. Il est incarcéré par le BDS (Befehlshaber der Sicherheitspolizei : commandant de la police de sécurité et du service de sécurité de Paris, avant d'être interné :

- À la prison de Tours (Indre-et-Loire, 37000), sous le numéro d'écrou LA 11541.
- Au camp d'internement de Compiègne (Oise, 60200) jusqu'au 27 avril 1944.

Le 27 avril 1944, il est déporté avec le convoi des Tatoués (tatoué 186421) puis c'est Buchenwald (matricule 53 501) et Flos-



▲ Monument Pocé-sur-Cisse

Petit rappel : Lucien SOUVENT est le grand-père de Cathy EMINET, épouse de Gilles EMINET, tous deux membres de notre Amicale.

La cérémonie, pleine d'émotion et de recueillement, a rassemblé une foule nombreuse. Les enfants de l'école primaire ont interprété Le Chant des Partisans, un moment poignant qui a touché profondément toutes les personnes présentes.

Même si Cathy et Gilles n'ont pas pu assister à cet hommage, la famille SOUVENT était bien représentée. Trois cousins germains de Cathy étaient présents avec leurs enfants et petits-enfants : Éric SOUVENT, Christophe SOUVENT (venu avec sa fille Wanwissa, son gendre Damien, et leurs enfants Gabriel et Raphaël, arrière-arrière-petits-enfants de Lucien), et Pierre SOUVENT accompagné de son fils Jules, lui aussi arrière-arrière-petit-fils de Lucien.

Monsieur le Maire a prononcé un bel hommage à Lucien, et pour couronner le tout, le nom de Jules SOUVENT, frère de Lucien et grand-oncle de Cathy, figure également sur le monument aux morts. Jules est tombé au champ d'honneur à Apremont, dans la Meuse, le 6 avril 1918.



▲ Eric SOUVENT et M. le maire devant le monument



▲ Lucien Souvent

senbürg (matricule 10 188), Lucien y décède le 13 novembre 1944. Reconnu « Mort pour la France », il demeure un symbole de courage et d'abnégation au service de la Patrie.

Lucien SOUVENT est :

- Titulaire de la carte de déporté résistant n° 1001 35172.
- Titulaire de la carte de déporté politique n° 117515682.
- Reconnu "Mort pour la France" et "Mort en déportation".

Le Conseil d'Administration vous informe

C'est dans la salle des Associations Patriotiques du Cours Guynemer à Compiègne que s'est tenu le Conseil d'Administration de notre Amicale. Une matinée pluvieuse mais lumineuse accompagnait cette rencontre où se mêlaient présence physique et participation virtuelle.

Autour de la table, on retrouvait Patrick Simon, René Dufour et Christophe Dham, tandis que Jean-Claude Delpon et Bernard Fredenucci rejoignaient les débats depuis leurs écrans. Quelques absences étaient notées, comme celle de Françoise Romain qui était souffrante ainsi que Christine et Estelle Clare, retenues par leurs obligations professionnelles, et Dominique Desormière, accaparé par d'importants travaux. Malgré tout, le quorum était atteint, permettant à notre Président d'ouvrir la séance à 10h précises.

Un pèlerinage qui ne verra pas le jour

Le premier sujet abordé concernait les projets de pèlerinage, qui nous tenaient à cœur. Le Président dut constater le faible engouement suscité. Seulement quatre personnes avaient confirmé leur participation de manière ferme, tandis que plusieurs autres restaient hésitantes.

Quelques lueurs d'espoir émergeaient toutefois : six personnes s'étaient montrées intéressées par le pèlerinage à Buchenwald-Dora, et plusieurs autres avaient contacté directement le Président Denis Meis pour exprimer leur envie de se rendre à Flossenbürg.

Cependant, ces chiffres ne suffisaient pas pour mener à bien le projet. Le Conseil, à regret, a décidé d'annuler cette initiative pour cette année.

La réflexion a alors pris un autre tournant : comment marquer dignement le 80^e anniversaire de la libération des camps ? Le Conseil a trouvé une belle opportunité dans les cérémonies organisées par la Ville de Compiègne.

Le programme retenu s'annonce riche et chargé d'émotion :

- **Samedi 26 avril 2025**, au matin, l'Assemblée Générale se tiendra au Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Royallieu. La journée se prolongera avec un repas, une tombola conviviale et diverses activités, comme des visites du Mémorial, du Château de Compiègne, ou même un parcours historique guidé par René jusqu'à la gare.
- **Dimanche 27 avril 2025**, jour de la Déportation, l'Amicale participera aux cérémonies officielles. Ce sera également l'occasion de remettre le drapeau du Convoi des Tatoués à la Ville de Compiègne, un moment symbolique et fort.

Un drapeau, c'est pérenniser la présence du Convoi des Tatoués aux cérémonies de la ville.

Justement, ce drapeau, évoqué lors de précédentes réunions, est prêt. Brodé avec soin, il porte fièrement l'inscription :

« Amicale des Déportés Tatoués convoi du 27 avril 1944 – Ville de Compiègne ».

Sa confection a représenté un investissement raisonnable de 1 076 €, en deçà des prévisions initiales.

Une fois livré courant décembre, ce drapeau sera remis entre les mains d'un jeune porte-drapeau officiel, prêt à en faire un symbole lors des prochaines commémorations.



Un projet autour de Robert Desnos

C'est par l'intermédiaire de Denis Meis, Président de l'Amicale de Flossenbürg, que l'Amicale a été mise en relation avec Ulrike Becker, journaliste allemande, dans le cadre d'un projet de mémorial à Flöha. Ce projet s'inscrit dans les commémorations des 80 ans de la disparition de Robert Desnos, poète et membre du convoi, ainsi que des 125 ans de sa naissance. Patrick Simon a représenté l'Amicale lors d'un échange téléphonique avec Ulrike Becker.

Le commando de Flöha est un lieu de mémoire important, ayant accueilli 186 prisonniers tatoués. Ces derniers furent internés et contraints de travailler dans un imposant bâtiment de brique rouge, utilisé à l'époque comme usine d'assemblage de Messerschmitt 109, avant de redevenir une filature après la guerre. Une stèle se trouve à l'entrée du bâtiment, mais son inscription reste lacunaire : « En mémoire des camarades étrangers assassinés par le fascisme ».

Dans le cadre d'un projet de réhabilitation urbaine, une initiative est en cours pour apposer un poème de Desnos sur la grande façade du bâtiment, rappelant ainsi son passé de camp de concentration. Une campagne digitale viendrait compléter cet hommage. Le budget global, estimé à 90 k€, serait couvert à hauteur de deux tiers par des fonds publics (30 k€ pour la fresque murale, 25 k€ pour la campagne digitale, et le reste pour une rencontre commémorative).

Les discussions avec les autorités locales et le propriétaire de la filature avancent de manière très positive, ces derniers s'étant montrés favorables au projet.

En fonction de l'évolution des objectifs, les deux Amicales pourraient s'associer à cette initiative, et pourquoi ne pas travailler à la mise en place d'une plaque commémorative portant les noms des 186 Français détenus à Flöha. Une évolution à suivre avec attention.

Modernisation du pin's historique

Le sujet suivant portait sur le pin's de l'Amicale, un insigne emblématique mais vieillissant. Les débats ont mis en lumière plusieurs pistes pour le moderniser :

- **Taille** : passer de 14 mm à 18 ou 20 mm pour une meilleure visibilité.
- **Design** : s'inspirer du drapeau pour rendre l'insigne plus représentatif de l'histoire des Déportés Français.

Ce projet nécessite encore réflexion et devis, mais le Conseil s'accorde sur l'urgence de renouveler cet élément identitaire.

Un riche programme d'expositions pour 2025

Enfin, une bonne nouvelle a clôturé les échanges : l'exposition de l'Amicale sera mise à l'honneur dans plusieurs villes en 2025.

- En **mars**, elle prendra place à Elbeuf, à l'initiative d'un professeur d'histoire.
- Entre le **14 avril et le 14 mai**, elle sera installée à Mende, où un collège et la municipalité souhaitent honorer Henri Bourrillon, Tatoué et ancien maire de la ville.
- En **août**, elle sera présentée à La Louptière-Thénard, lieu d'une conférence donnée précédemment.
- En **octobre et novembre**, l'AFMD des Yvelines la présenterait en compagnie de notre ami Philippe Laurence.



-3-

A 11 h du soir le 08 décembre 1943, coup de sonnette à la grille du jardin, mon Père demande : « Qui est là ? », réponse : « Gestapo ». Aussitôt mon Père sorti de la maison, des hommes en armes surgissent de la nuit noire et lui font comprendre que tout geste de protestation est inutile.

Dans la maison, ma Mère descend voir ce qui se passe, elle est aussitôt mise à l'écart dans la cuisine. Mon Père réunit quelques vêtements et s'apprête à suivre les hommes de la Gestapo quand ces derniers veulent également emmener ma Mère qui proteste, en indiquant que la famille se compose de deux petites filles de quelques mois, d'un adolescent et notamment d'un général en retraite d'un très haut rang. La présence de ce dernier intimide les hommes de la Gestapo qui vérifieront par la suite la véracité de la déclaration de ma Mère.

Finalement ma Mère reste à la maison.

Ma chambre était située au second étage de la maison. J'avais bien entendu des bruits feutrés, mais je croyais qu'il s'agissait peut-être d'un Résistant qui cherchait refuge auprès de mes parents, malgré le couvre-feu.

Le lendemain matin en me préparant pour aller à l'école, je découvre la réalité : ma Mère m'explique qu'il est absolument interdit de sortir de la maison, même pour aller dans le jardin. Nous voilà donc séquestrés pour au moins une semaine.

Deux feld-gendarmes étaient présents nuit et jour dans la maison. Aucun contact avec l'extérieur. Pour se procurer quelques denrées alimentaires, notre employée de maison allait chez les commerçants du quartier, toujours accompagnée d'un militaire allemand arme à l'épaule. La Gestapo voulait savoir si des Résistants se présenteraient éventuellement à la maison.

C'est ainsi que le chef de l'Etablissement où j'étais scolarisé, ne disposant d'aucune information sur les raisons de mon absence, s'est un jour déplacé et s'est présenté à la maison. Il a été aussitôt invité à entrer et à attendre qu'un membre de la Gestapo vienne vérifier son statut de chef d'Etablissement scolaire.

Dans les semaines suivantes, après avoir été autorisés à sortir de notre isolement, je me suis rendu compte des réactions diverses de la part de nos amis ou de personnes de notre quartier. Certains nous manifestaient de la sympathie, d'autres évitaient de nous adresser la parole ou nous regardaient d'un air réprobateur. Bref, on avait le sentiment que nous étions assez peu fréquentables. A mon retour en classe, des professeurs m'ont posé de tas de questions sur les raisons de l'arrestation de mon Père et de mon frère. En rendant visite à des amis de mes parents, j'étais soumis également aux mêmes interrogations. C'était désagréable, car à chaque fois, je répondais que je ne savais rien. Je préférais laisser mes interlocuteurs avec leurs doutes, que de livrer la moindre information qui aurait été préjudiciable à nos deux prisonniers. D'ailleurs au cours des semaines qui ont suivies les arrestations, on avait l'impression que nous étions surveillés discrètement. On n'avait pas de preuves, mais en ces périodes si particulières, mieux valait être prudents. D'ailleurs un jour avec ma Mère, nous avons aperçu loin de notre domicile un français réputé pour sa haine contre les Résistants et valet efficace de la Gestapo. Ma Mère m'avait mis en garde au cas où ce sinistre individu m'aborderait, en ne répondant à aucune question.

-4-

Ma Mère appris que nos deux prisonniers étaient incarcérés dans l'aile ouest de la prison « Bonne Nouvelle », secteur réservé aux allemands, chacun en cellule individuelle. Mon Père tout en haut, au dernier étage, mon frère deux étages plus bas.

Il y avait la possibilité pour les familles de faire parvenir certains jours, des petits colis aux prisonniers, linge, biscuits etc. On était en hiver et attendre dehors devant l'entrée de la prison, était éprouvant.

Tout près de l'entrée de la prison, se trouvait un café où venaient se réchauffer les personnes en attente de dépôt des petits colis destinés aux prisonniers. Ce bistrot à l'enseigne Café des Alliés, dont le titre ne rebutait pas l'occupant !, était aussi fréquenté par les gardiens allemands.

Le couple chaleureux qui tenait ce café, s'efforçait de se rendre utile envers les familles et savait faire parler certains soldats allemands pour les attendrir afin d'obtenir quelques informations à transmettre aux familles des détenus, grâce à des petits bouts de papier que le patron du café allait porter lui-même aux destinataires.

Un des gardiens, particulièrement sensible aux conditions de détention des internés, avait manifesté de la pitié envers ma Mère en apprenant qu'elle devait subvenir à une maisonnée composée de deux toutes petites filles, d'un adolescent et d'un homme très âgé. Ce gardien particulièrement charitable s'appelait Emile Leven. Je signale qu'un autre Résistant, Paul Le Goupil (185 899) également incarcéré dans la même prison, en fait mention dans son livre : Un normand dans...itinéraire d'une guerre 1939-1945. Il bénéficia lui aussi de quelques moments de soulagement.

Emile Leven a fait parvenir à ma Mère plusieurs dizaines de petits bouts de papier, morceaux d'emballages ou autres. Bien que prenant des risques importants, en libérant mon père de ses menottes et en faisant le guet, Emile Leven permettait à mon Père de nous apercevoir depuis l'imposte de sa cellule. Pour y parvenir, mon Père devait monter sur une petite table, ensuite sur un tabouret, sur sa tinette et en équilibre instable, il agitait une serviette de toilette pour se signaler à nous. Ces entrevues rares et furtives soutenaient le moral de tout le monde. Chaque fois, j'accompagnais ma Mère et une seule fois nous avons réussi à emmener avec nous les deux petites sœurs Françoise et Catherine. Depuis notre banlieue, nous devons traverser toute la ville, franchir la Seine et continuer plusieurs centaines de mètres, avec toujours la crainte d'une alerte aérienne. Dans les premiers jours du mois de mars, je me suis rendu seul au rendez-vous convenu au pied de la prison, pas de signal. Au retour à la maison j'ai prévenu ma Mère. On a appris par la suite qu'Emile Leven avait été muté à la prison d'Evreux sans pouvoir nous prévenir. Ma Mère a continué ses séances d'attente pour déposer un peu de vêtement et de nourriture à nos prisonniers, lorsque qu'une information nous est parvenue : au 12 avril, un nombre important de détenus a été envoyé par le train vers Compiègne, puis vers un camp en Allemagne, sans plus de précisions.

Quelques jours plus tard, le 19 avril 1944 un bombardement intense de nuit visait surtout une très grande gare de triage SNCF en banlieue sud de la ville de Rouen. Tous réveillés par le bruit continu des explosions, le ciel illuminé par des fusées éclairantes, nous sommes descendus à la cave, sous la maison. Nous étions tremblants car les bombes tombées loin

-5-

des objectifs prévus se rapprochaient de chez nous. Après une heure de cet événement, le calme est revenu, mais plus de mille personnes avaient été tuées. Les blessés étaient innombrables, le centre-ville était ravagé, des ruines partout.

Le lendemain matin, je pars à l'heure habituelle pour l'école. Je ne rencontre que de très rares piétons, un silence anormal, un ciel bouché comme par une chape de poussière. Au milieu d'une rue proche du lycée, un très gros bloc de pierre, pas loin du mètre cube. Je traverse une place et je rencontre le directeur de l'établissement qui attend les élèves pour leur dire de rentrer chez eux. Nos classes mises à disposition par un couvent de religieuses, étaient rasées. De plus, 19 religieuses avaient succombé.

Comme en 1940, encore une autre année scolaire qui se termine dès le printemps !

Le surlendemain, ma Mère désire se rendre en centre-ville pour se rendre compte de l'importance des dégâts. Nous arrivons devant une rue bouchée par des amas de gravats au moment où des hommes de la défense passive sortent une victime des ruines. Ma Mère décide de repartir le plus vite possible, estimant que ce spectacle est à éviter pour un adolescent.

Après cette séparation de mon Père et de mon frère partis pour une destination inconnue, l'avenir s'annonce assez sombre. Les alertes aériennes restent fréquentes au mois de mai, et brusquement, dans la nuit du 6 juin, le ciel est obscurci par des nuages et un bruit continu d'avions à une altitude assez basse nous empêche de dormir, situation tout à fait inhabituelle.

Inquiète, ma Mère me demande de venir dans sa chambre, fait de même pour notre employée de maison. Nous passons la nuit dans le lit de ma Mère, moi d'un côté et notre employée de maison de l'autre côté, respect de la morale obligeait !

Au matin, nous allons aux nouvelles. Un débarquement aurait eu lieu au Havre ou dans l'Orne, rien de précis. Dans les semaines suivantes, peu d'informations sur l'avancée des Alliés. Ces derniers à notre avis, sont trop lents. Nous étions inconscients de la résistance farouche des allemands.

Un seul pont de bateaux, construit et entretenu par les allemands sur la Seine à Rouen, avait une importance stratégique pour circuler entre la basse Normandie et le nord du pays. A partir du 20 juin, les avions alliés venaient souvent pour démolir ce pont. On a appelé cette période sur le plan historique « la semaine rouge ». Chaque jour on voyait un épais brouillard artificiel répandu par les allemands pour procéder aux réparations. En raison de la fréquence des attaques aériennes, nous descendions souvent à la cave.

L'insécurité était telle que de nombreux habitants du centre-ville venaient le soir se réfugier dans les banlieues périphériques. Ma Mère a mis à disposition deux petites pièces au fond de notre jardin, local très sommaire, pour qu'un couple et leur fille puissent venir dormir un peu plus au calme.

-6-

Au mois de juillet 1944 on a commencé à voir des soldats allemands remonter depuis le front de Normandie en direction du nord par la route nationale très proche de chez nous, peu d'éléments au début, puis un flot ininterrompu, peu de véhicules motorisés, beaucoup de charrettes tirées par des chevaux, très nombreux soldats à pied ou à bicyclette. Tout le matériel lourd, blindés, camions etc. était resté sur le front de Normandie. Ce spectacle reflétait bien une image de défaite et nous redonnait du courage.

Depuis quelque temps on entendait comme des bruits d'explosions en provenance d'une forêt située à environ deux ou trois kilomètres de chez nous. Il s'agissait de départs de V1 depuis une rampe de lancement. Tous les environs de cette rampe étaient strictement interdits. Parfois une explosion avait un bruit différent, sans doute un départ avorté. Une fois, en plein jour : un bruit de moteur très anormal, tout à coup un V1 venant du nord-ouest passe au-dessus de notre maison à très basse altitude. Inquiets sur le moment, on l'a vu s'éloigner avec soulagement, pas pour longtemps. Quelques minutes plus tard l'engin était de retour, en direction de l'Angleterre. Il n'a sans doute pas atteint son objectif.

Dans ce même mois de juillet, j'avais été invité à déjeuner par un de mes professeurs quand j'étais en 5^{ème}. Il m'avait témoigné une réelle amitié après les arrestations de mon Père et de mon frère. Le jour convenu, je pars à vélo dans la matinée, en empruntant l'itinéraire le plus court, c'est-à-dire la seule route nationale en direction d'Amiens, soit un trajet d'environ 25 à 27 kilomètres, pour l'aller, autant pour le retour. Je traverse deux ou trois petits villages. Je ne vois personne. Journée avec un grand soleil, pas un nuage. Sur la partie de route nationale, j'avais remarqué sur plusieurs endroits, des traces d'impacts de mitraillages, sans y apporter d'importance. Aucun véhicule, excepté une voiture allemande décapotable, me dépassant à grande vitesse et couverte de feuillage de camouflage. Un des occupants scrutait le ciel avec une paire de jumelles. Cet équipage paraissait nerveux.

Vers la fin du parcours, en quittant la route nationale, je devais traverser la ligne de chemin de fer menant à Amiens. En arrivant au passage à niveau, je vois un train de marchandises à l'arrêt. Je m'approche et constate qu'il est impossible de traverser la voie. Ce train a été mitraillé au petit matin. Pour éviter cet obstacle, je devais revenir en arrière et faire un très long détour de plus de 10 kilomètres. En examinant la situation, je me rends compte que je devrais me glisser entre les tampons séparant deux wagons, mais avec mon vélo, c'est impossible. Je reste là, me demandant comment trouver une solution. Tout à coup un soldat allemand survient et j'essaye de lui faire comprendre que je veux passer de l'autre côté. C'est un non catégorique suivi de quelques injures, je dois repartir d'où je viens. Tenace, je refuse de m'avouer vaincu. J'insiste, quand deux cheminots français arrivent. La famille où je dois me rendre leur est connue. En parlementant avec le soldat allemand, ils obtiennent de me laisser passer avec mon vélo et, avec leur aide, de traverser la voie en escaladant les tampons.

En arrivant chez mes hôtes, j'ai raconté ma petite histoire imprévue. Ils ont alors compris par quelles routes j'étais passé pour arriver chez eux. Ils m'ont dit que j'avais été très imprudent. A cette période, les Alliés avaient une maîtrise quasi-totale du ciel. Ils surveillaient toutes les routes stratégiques et mitraillaient tout ce qui bougeait y compris les cyclistes isolés. J'ai promis de revenir chez nous en utilisant exclusivement les petites routes de campagne. J'ai obéi, mais le parcours était nettement plus long et accidenté.

-7-

Vers le début du mois d'août 1944, ma Mère a reçu un ordre de mettre notre maison à la disposition de l'occupant allemand pour le logement d'officiers. A cette annonce imprévue, ma Mère et moi étions désespérés. La situation était dramatique. Où se loger ailleurs, sans aucune famille proche ? Nous ne connaissions personne pouvant recevoir ma Mère, son Grand Oncle âgé de 93 ans, un jeune garçon de 14 ans et deux petites filles de 3 ans et 18 mois. Nous devons nous munir d'un minimum de vêtements et autres affaires pour tous. Depuis les arrestations de mon Père et de mon frère, nous étions repérés par l'occupant.

La situation s'avérait très grave et insoluble. Ma Mère a demandé une entrevue au Maire de notre commune en exposant la situation. Il a accepté de plaider notre cause pour que les allemands abandonnent leur projet. Toutefois nous devons accepter de loger un sous-officier allemand. Ma Mère lui mit sa chambre à disposition. Je ne sais plus comment ma Mère a trouvé un lit pour elle. Cet épisode nous a donné une fois de plus des inquiétudes au cours d'une période difficile à vivre.

Après une semaine, le militaire allemand a disparu sans prévenir.

Quelques jours plus tard des membres de la Milice (police supplétive française de la Gestapo) ont envahi toutes les rues de notre commune en fouillant maison par maison, à la recherche de tous véhicules ou moyens de transport en vue de faciliter la fuite de l'armée allemande. Il y avait depuis le début de l'occupation, dans notre garage, une voiture dont les roues étaient cachées derrière un tas de bois. Ne pouvant l'utiliser, la Milice a raflé mon vélo. Il était pour moi particulièrement indispensable pour tous les déplacements dont notre famille avait besoin. J'étais furieux que la Milice se soit emparée de mon engin. J'étais ulcéré. J'ai appris que toutes les prises faites par la Milice étaient entreposées dans la cour de la Mairie. Je suis allé voir si mon vélo s'y trouvait. Peine inutile, comment retrouver mon engin parmi des centaines de bicyclettes entreposées. Les grilles étaient bien fermées, on ne pouvait rien distinguer.

On avait hâte d'être débarrassés de l'occupant. On comptait les jours. L'arrivée des Alliés était toute proche. Tout d'un coup, le 25 août en plein jour, un groupe de chasseurs bombardiers Lightning surgit à très basse altitude pour attaquer le seul pont de bateaux utilisable par les allemands pour traverser la Seine. Les avions piquaient les uns derrière les autres. Dès le début de cette attaque des véhicules se sont enflammés, et tout s'est propagé à grande vitesse en quelques minutes. Une partie de l'armée de Von Kluge en retraite du front de Normandie, s'était massée sur toutes les routes et rues de la rive sud de la Seine vers le seul pont de bateaux utilisable en plein centre de Rouen. Par la fenêtre de ma chambre, j'ai assisté aux explosions des munitions. On se croyait face à un feu d'artifice. Les allemands étaient pris au piège, impossible pour eux de reculer. C'était un véritable carnage. Certains se sont noyés en voulant traverser la Seine à la nage. Je n'ai pas assisté longtemps à cet événement, ma Mère ayant donné la consigne de se mettre à l'abri dans la cave.

Les jours suivants, l'eau courante était coupée dans notre secteur. Grâce à des habitants assez loin de chez nous, j'allais avec une remorque de vélo remplir des bidons pour ramener de quoi dépanner.

Le jour même de la libération, le 30 août 1944, en fin d'après-midi, je fais un voyage avec mes bidons d'eau en empruntant l'itinéraire habituel de la route nationale. Je croise un chariot tiré par un cheval et deux ou trois soldats allemands qui s'arrêtent en haut de la côte que je m'apprête à descendre. Après avoir fait le plein, je remonte la route, les allemands toujours au même endroit. Après 200 mètres, j'arrive à la maison. A cet instant, j'entends une fusillade, une chenillette de soldats canadiens se trouve nez à nez avec les deux ou trois allemands qui sont abattus, ainsi que le cheval attelé au chariot. A quelques minutes près, j'étais en présence de cet événement.

Si l'annonce de la Libération de notre ville nous apportait un soulagement, nous restions cependant sans nouvelles de nos deux Déportés. Notre joie était de voir le retour de mon Père et de mon frère. L'attente sera encore très longue, on l'ignorait à cette époque.

Dans les jours et les semaines qui ont suivi la Libération, j'ai réalisé combien les comportements humains étaient parfois décevants. Des personnes qui nous regardaient de travers ou qui nous évitaient après nos ennuis avec la Gestapo, devenaient soudain pleins de considération, nous devenions presque des héros.

Dans le même temps, je voyais déambuler dans les rues de notre commune des jeunes gens portant des brassards tricolores et équipés pour certains, de vieux fusils, de chasse le plus souvent, et qui se considéraient comme des Résistants libérateurs de leur pays sans jamais avoir appartenu à des groupes de Résistance. A les voir parader, j'en étais offusqué et furieux.

Libérés de la présence allemande, la vie reprenait doucement un cours moins angoissant. Toutefois, le ravitaillement restait assez difficile. Des tickets de rationnement ont été distribués au moins pendant 18 mois après la libération de notre région. La France a été libérée bien des mois après nous.

La rentrée scolaire a repris dans des locaux épargnés, proches de ceux totalement détruits par les bombardements, mais cependant peu adaptés pour recevoir des classes d'élèves, même réduites à 18 élèves par classe.

L'hiver 1944-1945 a été rude à supporter. Une fois de plus on a souffert du froid. Nous pensions à nos Déportés, sans savoir combien ils souffraient. Les semaines, les mois passent. Noël arrive, pas très gai.

Au printemps 1945, les allemands résistent mais sont bientôt sur le point de capituler. L'espoir renaît de voir dans peu de temps nos Déportés réapparaître. Mon Père et mon frère n'étaient pas les seuls membres de la famille à être concernés par la Déportation. La marraine de ma jeune sœur Françoise avait été également déportée pour activités dans la Résistance.

Toujours dans l'inquiétude, on apprend que des prisonniers de guerre sont de retour et que des Déportés arrivent presque en même temps.

Le jour du premier mai 1945, je m'absente de la maison pour faire une petite course de très courte durée. De son côté, ma mère sort à son tour de la maison. Elle aperçoit à quelque distance, un homme marchant lentement avec une canne, vêtu d'un pardessus trop grand pour sa taille, coiffé d'un béret, un petit baluchon à la main. Un peu intriguée, mais sans plus, de voir un clochard dans notre quartier peu fréquenté par les sans-abri, elle s'éloigne sans se retourner, lorsqu'elle entend l'homme aperçu, ce pauvre hère, l'appeler par son prénom. Elle réalise d'un seul coup que ce mendiant, c'est mon Père. Le choc pour mes parents a été immense.

Je suis revenu à la maison quelques minutes plus tard. J'étais pétrifié, sans savoir quoi dire.

Après avoir embrassé toute la maisonnée, mon Père s'est isolé. Consigne nous a été donné de faire le moins de bruit possible pendant plusieurs jours, voir des semaines, pour laisser mon Père retrouver une meilleure santé.

Commença alors une nouvelle période d'attente pour savoir ce qu'était devenu mon frère Pierre. Mon Père, dans les semaines suivant son retour se rapprochait de tout Déporté de retour pour obtenir toute information pouvant nous rassurer. Les semaines passaient et toujours rien. Le moral de la famille déclinait. Mon Père, avec son expérience de la Déportation, préparait doucement ma Mère à la disparition de mon frère.

Au début du mois de juin, toujours rien, et tout à coup mes parents apprennent que mon frère est en Allemagne, soigné dans un hôpital géré par les services médicaux américains.

Fin juin, nous avons la joie de retrouver le rescapé sur un quai de la gare de Rouen.

Après presque trois ans d'inquiétude, la famille était enfin au complet.

Plus de quarante ans plus tard, je me suis trouvé chez un ancien copain de classe avec d'autres personnes et mon copain, à l'évocation de nos années d'occupation a déclaré que dans nos classes, deux élèves n'avaient presque jamais un sourire. Il s'agissait d'Henry S et de moi-même. Nos pères respectifs avaient été arrêtés par la Gestapo et déportés.

Je n'avais pas du tout réalisé que nos attitudes tristes, étaient à ce point, visibles.

La remarque de mon copain a été un choc pour moi, je l'ai ressenti comme un coup reçu dans la figure.

Une fin d'année bouleversante

C'est avec une profonde tristesse que nous tournons la page de cette année marquée par de lourdes pertes au sein de notre Amicale.

En septembre, Didier Alvarez nous a quittés. Fils de Paul Alvarez (184947), Didier était un homme d'un courage et d'une dignité exemplaires. Malgré des années de lutte contre un cancer, il ne fléchissait jamais dans son engagement pour la mémoire des Déportés. Rigoureux, passionné et infatigable, il incarnait une force inspirante pour nous tous.



▲ Didier ALVAREZ

En novembre, nous avons dit adieu à notre doyen, Julien Bazile (185031), qui nous a quittés à l'âge de 103 ans. Quelle vie extraordinaire ! Nous lui avons d'ailleurs rendu hommage dans le Notre Mémoire de janvier dernier.



▲ Julien BAZILE

Décembre a, hélas, été encore plus cruel. Yves Dusio, cousin de Michel Caron, fils de Michel Caron, alias Maurice Carrier (185225), nous a quittés, suivi de notre chère Alice Mavian-Marietan, fille de Michel Mavian (186060). Alice portait en elle l'héritage de son père, membre du groupe Manouchian et de la M.O.I., et son souvenir restera gravé dans nos cœurs.



▲ Yves Dusio



▲ Alice MARIETAN

Ces pertes successives nous rappellent l'importance de préserver et de transmettre la mémoire de ceux qui ont tant donné. Pussions-nous honorer leur engagement et faire vivre leurs valeurs à travers nos actions.

COTISATIONS ET RÈGLEMENTS

Notre cotisation est de 25 €

Tous les règlements se font par chèque à l'ordre de l'Amicale des Déportés Tatoués mais afin de vous faciliter vos règlements, vous avez la possibilité de payer par virement directement à notre banque.

Voici le RIB de l'Amicale :

IBAN : FR76 1100 6100 1724 5808 4812 156

Code BIC : AGRIFRPP810

NOTRE MÉMOIRE

Notre Mémoire

Bulletin de l'Amicale des Déportés Tatoués du Convoi du 27 avril 1944

Janvier 2025 - N° 59

Directeur de la publication : Christophe Dham

Adresse : 34, rue Jaillard - 10370 Villenaux-La-Grande

Tél. : 06 17 73 84 47

www.27avril44.org

Facebook "Résistants Déportés Tatoués"

Dépôt légal : 1 trimestre 2025

Photographies : Amicale des Déportés Tatoués

F